

Avertissement

Pour cette publication de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé (voir **note méthodologique**) :

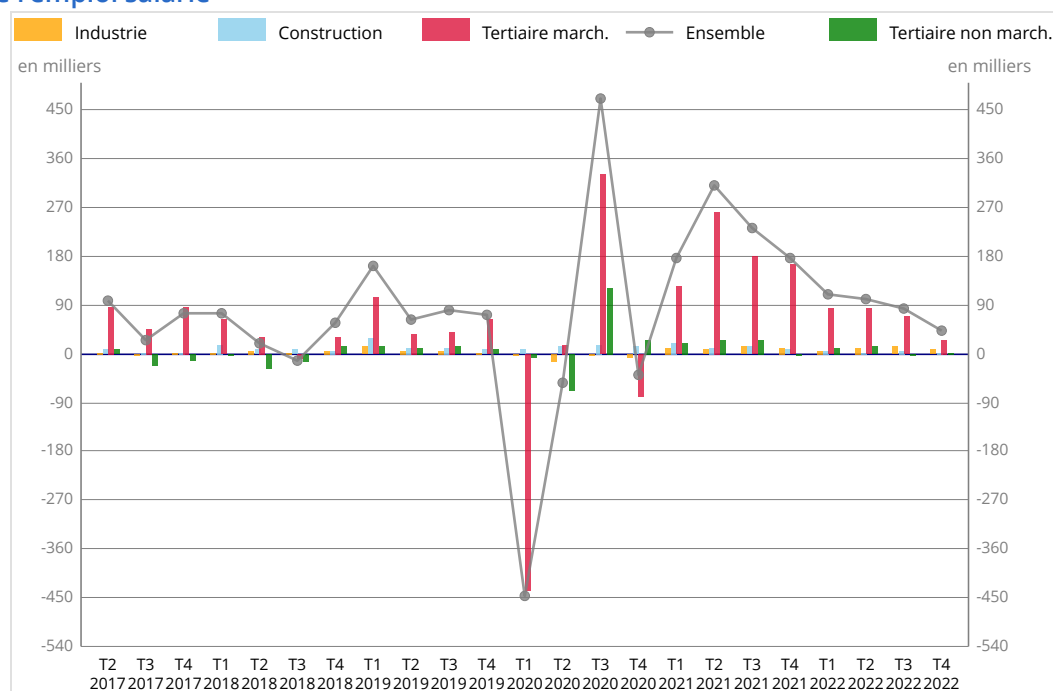
- elles ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023 avec pour principal impact de réhausser le niveau de l'emploi salarié en 2020 (voir l'*Insee Focus* n° 288 « **En 2021, l'emploi augmente de façon inédite** ») ;
- les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié privé augmente de 0,2 % et l'emploi public est stable

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente modérément : +0,2 % (+44 000 emplois). Il ralentit progressivement depuis le début de l'année : +0,4 % aux premier (+109 300 emplois) et deuxième trimestres 2022 (+99 700 emplois) puis +0,3 % au troisième trimestre (+84 100 emplois). Il est en hausse pour le huitième trimestre consécutif, soit depuis fin 2020. Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié se situe nettement au-dessus de son niveau d'un an auparavant (+1,3 %, soit +337 100 emplois) et dépasse de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires dont un tiers en contrat d'alternance.

La hausse de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2022 est portée par l'emploi salarié privé, qui augmente de 0,2 % (+44 400 emplois), soit près de deux fois moins qu'au troisième trimestre 2022 (+0,4 %, soit +87 600 emplois). Fin 2022 l'emploi salarié privé se situe ainsi 5,6 % (soit +1,1 million d'emplois) au-dessus de son niveau de fin 2019. L'emploi salarié dans le public est quant à lui stable au quatrième trimestre 2022, après une quasi-stabilité (-0,1 %) le trimestre précédent. Il dépasse de 0,9 % (soit +55 100 emplois) son niveau d'avant-crise.

Évolution de l'emploi salarié



Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

L'emploi intérimaire augmente de nouveau

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi intérimaire augmente de 1,1 % (+8 600 emplois), après avoir progressé de 1,5 % au troisième trimestre (+11 700 emplois). Il excède son niveau de fin 2019 (+4,7 %) mais est inférieur à celui du quatrième trimestre 2021 (-1,2 %, soit -10 000 emplois).

Pour mémoire, dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés au sein du secteur tertiaire marchand qui les rémunère, quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire).

L'emploi salarié hors intérim ralentit dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié ralentit sensiblement au quatrième trimestre 2022 : +0,1 % (soit +17 400 emplois), après +0,5 % au troisième trimestre (+58 000 emplois). Il excède de 2,2 % son niveau du quatrième trimestre 2021 (soit +272 200 emplois). Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié ralentit dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, sauf dans l'hébergement-restauration (+0,8 % après +0,2 %).

Par ailleurs, l'emploi salarié industriel (hors intérim) ralentit modérément : +0,2 % au quatrième trimestre 2022 (+7 600 emplois) après +0,4 % au troisième trimestre (+14 100 emplois). Il dépasse son niveau d'un an auparavant de 1,2 % et celui d'avant-crise de 1,6 %. Dans la construction, l'emploi salarié hors intérim est stable au quatrième trimestre 2022 après une légère hausse au troisième trimestre (+0,2 %). Il se situe 0,7 % au-dessus de son niveau un an auparavant et 7,8 % au-dessus de son niveau trois ans auparavant.

L'emploi salarié dans le tertiaire non marchand reste stable au quatrième trimestre 2022. Il dépasse légèrement son niveau du quatrième trimestre 2021 (+0,3 %).

Enfin, dans l'agriculture, l'emploi salarié augmente au quatrième trimestre 2022 : +2,8 % (soit +8 700 emplois), après une stabilité au troisième trimestre 2022 et un recul au deuxième trimestre 2022 (3,2 %). Sur un an, l'emploi salarié agricole augmente modérément (+1,4 %).

Évolution de l'emploi salarié : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an	Niveau
	2022	2022	2022	2022	2022
	T3	T4	T4	T4	T4
Agriculture	0,1	8,7	17,4	4,4	317,6
Industrie	14,1	7,6	50,1	37,6	3 235,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>11,5</i>	<i>5,9</i>	<i>34,1</i>	<i>30,9</i>	<i>2 834,5</i>
Construction	3,8	0,8	114,7	11,0	1 592,4
Tertiaire marchand	69,7	26,0	820,0	262,2	13 375,9
<i>intérim (*)</i>	<i>11,7</i>	<i>8,6</i>	<i>36,3</i>	<i>-10,0</i>	<i>817,2</i>
<i>hors intérim</i>	<i>58,0</i>	<i>17,4</i>	<i>783,7</i>	<i>272,2</i>	<i>12 558,6</i>
Tertiaire non marchand	-3,5	0,9	161,3	22,0	8 430,4
Ensemble	84,1	44,0	1 163,5	337,1	26 952,0
Privé	87,6	44,4	1 108,3	335,0	21 034,1
Fonction publique	-3,5	-0,4	55,1	2,2	5 917,9

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au quatrième trimestre 2022, les créations nettes d'emploi salarié dans le tertiaire marchand sont de 26 000 par rapport au trimestre précédent.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an
	2022	2022	2022	2022
	T3	T4	T4	T4
Agriculture	0,0	2,8	5,8	1,4
Industrie	0,4	0,2	1,6	1,2
<i>dont industrie manufacturière</i>	0,4	0,2	1,2	1,1
Construction	0,2	0,0	7,8	0,7
Tertiaire marchand	0,5	0,2	6,5	2,0
<i>intérim (*)</i>	1,5	1,1	4,7	-1,2
<i>hors intérim</i>	0,5	0,1	6,7	2,2
Tertiaire non marchand	0,0	0,0	2,0	0,3
Ensemble	0,3	0,2	4,5	1,3
Privé	0,4	0,2	5,6	1,6
Fonction publique	-0,1	0,0	0,9	0,0

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé

données CVS en fin de trimestre

Code Naf rev. 2	Libellé	2022 T4						
		Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019		Évolution sur 1 an		Niveau
		En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers
AZ	Agriculture	8,7	2,8	17,4	5,8	4,4	1,4	317,6
DE	Énergie, eau, déchets	1,8	0,4	16,1	4,2	6,7	1,7	401,3
C1	Industrie agroalimentaire	1,5	0,2	36,4	6,0	3,7	0,6	638,6
C2	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-0,3	-3,9	0,0	-0,4	8,6
C3	Biens d'équipement	1,6	0,4	2,3	0,6	7,6	1,9	411,5
C4	Matériels de transport	0,7	0,2	-13,4	-3,6	2,2	0,6	357,0
C5	Autres secteurs industriels	2,0	0,1	9,0	0,6	17,5	1,2	1 418,8
FZ	Construction	0,8	0,0	114,7	7,8	11,0	0,7	1 592,4
GZ	Commerce	1,9	0,1	177,1	5,5	22,7	0,7	3 404,1
HZ	Transport	-0,6	0,0	25,5	1,8	10,2	0,7	1 439,7
IZ	Hébergement - restauration	10,1	0,8	85,8	7,3	56,8	4,7	1 255,1
JZ	Information - communication	4,7	0,5	107,9	13,1	46,7	5,3	930,1
KZ	Services financiers	3,7	0,4	41,5	4,8	19,0	2,1	908,4
LZ	Services immobiliers	-0,7	-0,3	8,1	3,3	0,0	0,0	255,3
MN	Services aux entreprises	12,0	0,3	269,1	7,5	71,2	1,9	3 836,0
	<i>dont intérim</i>	8,6	1,1	36,3	4,7	-10,0	-1,2	817,2
OQ	Services non marchands	0,9	0,0	161,3	2,0	22,0	0,3	8 430,4
RU	Services aux ménages	-5,2	-0,4	105,0	8,5	35,6	2,7	1 347,2

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Révisions

Par rapport à l'estimation publiée le 13 décembre 2022, l'évolution de l'emploi salarié (privé et public) au troisième trimestre 2022 est abaissée de 19 100 emplois et son évolution relative de 0,1 point, à +0,3 %. Cette révision provient surtout du tertiaire marchand hors intérim (27 300 emplois) et est notamment imputable à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Comparativement à l'estimation flash du 8 février 2023, la hausse de l'emploi salarié sur le seul champ privé au quatrième trimestre 2022 est rehaussée de 41 400 emplois, soit +0,2 point sur l'évolution (+0,2 % au lieu de 0,0 %). Cette révision provient essentiellement du tertiaire marchand hors intérim (+29 200 emplois).

	T3 2022		T4 2022	
	Champ tous salariés (estimation du 13/12/2022)		Champ privé seul (estimation flash du 08/02/2023)	
	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision
Agriculture	0,1	3,3	8,7	3,4
Industrie	14,1	-2,3	7,3	4,2
Construction	3,8	0,6	0,8	0,8
Tertiaire marchand	69,7	-30,5	26,4	31,3
intérim (*)	11,7	-3,2	8,6	2,1
hors intérim	58,0	-27,3	17,8	29,2
Tertiaire non marchand	-3,5	9,8	1,3	1,8
Ensemble	84,1	-19,1	-	-
Privé	87,6	-31,5	44,4	41,4
Fonction publique	-3,5	12,4	-	-

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Pour en savoir plus

Cette publication de l'Insee est réalisée en partenariat avec l'Urssaf et la Dares. Les Estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

Pour l'emploi salarié privé hors intérim, ces sources sont les déclarations sociales nominatives (DSN), les données de la mutualité sociale agricole (MSA), ainsi que les déclarations sociales des particuliers employeurs ; pour l'emploi intérimaire, les DSN ; pour l'emploi de la fonction publique, les fichiers de paye de l'État ainsi que les DSN.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a été progressive : de 2016 à 2018 pour le secteur privé et de 2020 à 2022 pour le secteur public. D'une part, elle affecte transitoirement les comportements déclaratifs des entreprises et des établissements publics. Durant la phase de montée en charge de la DSN, les chaînes de traitement statistique de l'Urssaf, de la Dares et de l'Insee ont été adaptées afin de neutraliser d'éventuelles ruptures dans les déclarations. D'autre part, le changement de source permet des changements dans les méthodologies statistiques utilisées.

Sur le champ public, une bascule vers la source DSN a été opérée au troisième trimestre 2022. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les plus nettes ont été neutralisées, mais des ruptures moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions du troisième et quatrième trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

Les résultats sont publiés environ 70 jours après la fin du trimestre. L'Urssaf publie également des estimations en effectifs (postes de travail) sur son propre champ et la Dares des éléments détaillés sur l'emploi intérimaire. La Dares met à disposition des [séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle](#). Ces publications sont diffusées le même jour et à la même heure que cette publication.

Prochaines publications : estimation flash du premier trimestre 2023 le 5 mai 2023 à 8h45 et estimation détaillée du premier trimestre 2023 le 8 juin 2023 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475



Au service de notre protection sociale



Déchiffrer le monde du travail
pour éclairer le débat public